

UNION DEPARTEMENTALE Force Ouvrière du VAL DE MARNE

11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex tél 01 49 80 94 94 – fax 01 49 80 68 80 www.fo94.fr - e mail fo94@wanadoo.fr

Rassemblement mercredi 18 octobre à 13h30 devant le Rectorat de Créteil Pour défendre le droit de tout élève en situation de handicap à bénéficier d'une scolarité respectant les notifications MDPH

Communiqué de l'Union Départementale FO du Val-de-Marne

L'UD-FO 94 qui a organisé le 2 octobre dernier avec ses syndicats une conférence départementale, « pour le retrait de l'acte 2 de l'école inclusive et la défense de l'enseignement spécialisé, la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux, pour un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH », a pris connaissance de l'appel à un rassemblement par plusieurs syndicats et associations, devant le Rectorat de Créteil, mercredi 18 octobre, à 13h30 pour défendre le droit de tout élève en situation de handicap à bénéficier d'une scolarité respectant les notifications MDPH.

L'UD-FO 94 apporte son soutien à cette initiative et invite ses syndicats à la relayer largement.

Alors que, comme de nombreux personnels en ont fait état lors de la conférence du 2 octobre, les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap de notre département sont désastreuses (18 élèves orientés en ULIS TSA pour 180 notifiés, des centaines d'élèves en attente d'une place en IME avec un délai moyen de 4 à 5 ans, les ¾ des orientations faites par défaut, des élèves qui explosent littéralement en classe banale, faute d'accueil dans une structure spécialisée adaptée, des ULIS ingérables, des enfants privés de soin, d'accompagnement par une AESH...), le président Macron annonce, dans le cadre de l'acte II de l'école inclusive la fermeture des établissements médico-sociaux (IME, ITEP, ...) qui seraient dissous dans les établissements scolaires.

De plus, le projet de loi de finances 2024 prévoit, dans son article 53, la création des **PAS** (Pôles d'Appui à la Scolarité) qui dessaisissent les MDPH de leurs prérogatives et détermineraient en fonction d'une enveloppe fermée les moyens humains d'accompagnement individuel (AESH) dont pourrait bénéficier un enfant.

L'UD-FO 94 appelle à participer au rassemblement de mercredi 18 octobre à 13h30 devant le Rectorat (6 rue Georges Enesco à Créteil – M° Créteil Echat) pour exiger :

- Le respect des notifications MDPH; ce qui signifie notamment la création massive de places et de postes de personnels qualifiés et diplômés dans les établissements spécialisés, sociaux et médicosociaux pour que tous les élèves notifiés bénéficient d'une place dans une structure adaptée à la nature et au degré de leur handicap;
- Le rétablissement et la création à hauteur des besoins de tous les établissements, structures, classes spécialisées et postes de RASED avec un enseignant spécialisé, formé et qualifié, affecté sur chaque poste ;
- Le retrait des PAS et des PIAL, la création d'un véritable statut de fonctionnaire pour les AESH avec des vrais salaires à temps complet; l'abandon du projet de création de l'ARE, fusion des AESH et AED; le recrutement des AESH nécessaires;
- Pour le respect du droit à l'instruction et du droit aux soins pour l'ensemble des enfants.